



**Génèse EMPILO-NGAMPIO**  
**Jeunesse Congolaise pour les Nations Unies (JCNU)**  
**République du Congo (Brazzaville)**  
**genesempilo2005@yahoo.fr**

**Genre, méthodes et pratiques pour l'action participative**

**Introduction**

Qui est la femme d'aujourd'hui ? Elle est un être humain à la recherche du bonheur, de l'équilibre, de l'harmonie. Matériellement, moralement, elle se sait responsable, elle a pris dans le monde du travail une place de plus en plus importante. Son rôle social lui a fait conquérir des droits qu'elle peut et doit connaître. Née d'une longue lutte pendant des années, elle devra encore lutter pour s'intégrer parfaitement avec justice et harmonie, dans une société au changement de laquelle elle aura largement participé, pour se repenser elle-même femme nouvelle dans un monde nouveau.

Toute femme quels que soient sa couleur, son statut social, son origine a besoin de participer socialement à son entourage, d'améliorer sa situation économique à travers le travail et le contrôle des techniques modernes, de reconnaître les caractéristiques identitaires, de les respecter et de les faire respecter par les autres, de participer et d'avoir un contrôle politique sur la société pour influencer les changements globaux et à long terme.

Depuis la conférence mondiale tenue à Beijing voici treize ans, la présence des femmes dans les sphères du pouvoir à augmenter. Mais leur accès au développement laisse encore à désirer.

Si l'intégration du genre dans toutes les sphères de la société est encore un défi, quelles sont alors les méthodes et les pratiques pour l'action participative ?

Le 25 Novembre 1999, l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) institue la journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes. L'ONU a jugé nécessaire une telle initiative dans le but de sensibiliser l'opinion publique aux violations des droits de femmes. Dans toutes les cultures, les femmes sont considérées et traitées comme des êtres inférieurs, des citoyens de second ordre. Les préjugés dont elles font objet sont tenaces. La violence sexiste sous toutes ses formes est un phénomène qui dure.

D'après l'ancien Secrétaire Général de l'ONU Koffi Annan « la violence à l'égard des femmes est un phénomène mondial présent dans toutes les sociétés et dans toutes les cultures, qui touche les femmes sans distinction de race, d'origine ethnique ou sociale, de fortune, de naissance ou de statut quel qu'il soit ».

Radhika Coomaraswamy, ancienne rapporteuse spéciale chargée par la commission des droits de l'homme des Nations Unies de la question de la violence contre les femmes déclare que, pour la grande majorité entre elles, il s'agit « d'un tabou, ignoré de la société, une réalité inavouable ».

Selon Amnesty International, la violence contre les femmes et les filles est « la violation la plus répandue des droits de l'homme de notre temps ».

Louis Aragon, écrivain français du XXe siècle « le nouveau type de femme qui n'a plus rien à voir avec cette poupée dont l'asservissement, la prostitution et l'oisiveté ont fait la base des chansons et des poèmes à travers toutes les sociétés humaines est là. Elle sert la femme de demain ou mieux osons le dire : elle est la femme d'aujourd'hui, l'égale ».

Cependant, le chemin à parcourir est encore long pour que l'égalité des chances face au développement dépasse les vagues aspirations.

Favoriser une meilleure prise en compte du genre dans les processus de développement est une cause répétée à maintes fois depuis plus d'une décennie.

## **I. La prise en compte de la dimension genre**

Le terme de « dimension genre » capture les différences définies socialement entre les hommes et les femmes. Les relations entre les sexes concernent des règles, des traditions et des relations sociales au sein des collectivités, des cultures et des organisations. Elles déterminent ensemble ce que l'on considère comme étant féminin et masculin, et la manière dont le pouvoir est reparti et utilisé différemment entre les femmes et les hommes.

La dimension de genre fait référence à une interprétation sociale de la féminité et de la masculinité qui varie selon l'époque et le lieu. La dimension de genre répond à un comportement acquis plutôt qu'à une disposition innée.

Il est de fait que l'égalité entre l'homme et la femme constitue l'un des principes fondamentaux de la démocratie, de la justice et des droits de la personne. Elle est considérée comme une condition préalable à un développement juste et durable. La recherche de l'égalité entre les sexes signifie qu'il faut s'efforcer de réaliser une société égalitaire, et une vie professionnelle où les hommes et les femmes détiennent une égalité des droits d'obligations et de possibilités. Une égalité plus grande contribue aussi à une amélioration de la santé, un niveau de vie d'éducation plus élevé, un environnement meilleur et une réduction de la pauvreté.

Dans la communauté on peut observer :

- a- L'inégalité entre les femmes et les hommes en termes de participation, d'adhésion, de responsabilités, de prise de décision, d'orientation, de négociation, etc.
- b- L'inégalité entre les femmes et les hommes sur le lieu de travail concernant les salaires, la promotion, le harcèlement sexuel, les conditions de travail, etc.
- c- L'inégalité entre les femmes et les hommes pour des questions plus générales : dans la collectivité, la société, la politique, l'économie, etc.

Une attention particulière doit être prêtée aux stratégies de lutte contre les inégalités entre les sexes.

Le choix en faveur d'une égalité entre les sexes part d'une prise de conscience face à une injustice et des différences basées sur le sexe dans les situations professionnelles, dans un contexte sociétal

plus large. Cela comprend aussi la volonté de mettre fin à des conditions, des besoins et des structures injustes qui engendrent des inégalités.

Finalement, cela exige une répartition plus égale des ressources, du pouvoir et des possibilités : cela présente un intérêt aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Dans les débats sur les questions liées à la dimension genre, il est important d'analyser les arguments employés pour justifier un état de fait qui est celui de l'inégalité entre les femmes et les hommes. Par exemple une observation comme « le nombre de membres féminins est suffisant pour former les dirigeantes » peut servir pour signifier qu'il y'a en fait suffisamment de femmes capables en théorie d'assumer un rôle de dirigeante, et que c'est à elle de profiter de l'occasion qui leur est donnée.

Pourtant ce que l'on oublie dans ce cas précis, c'est que l'accès des femmes à de telles positions est que dans la pratique souvent gravement gêné, par exemple, par des préjugés sur les capacités de dirigeantes en comparaison à celles des hommes.

Une discussion franche sur les problèmes liés au sexe devrait au contraire chercher les raisons pour les quelles il y'a dans un secteur donné si peu de travailleuses et pourquoi il y'en a si peu qui occupent des positions de dirigeantes, ce qui peut avoir en soi comme origine des pratiques discriminatoire au niveau de l'emploi.

Par tradition les femmes ont tendance à être employées à des postes subalternes avec un accès limité au processus de prise de décision. Il faudra mettre en œuvre des stratégies spéciales dans les communautés où règne l'inégalité entre les hommes et les femmes. On commencera à assurer une prise de conscience sur la question auprès du personnel d'encadrement, mais aussi dans les ateliers, pour que cette question soit prise au sérieux. Il faudra aussi obtenir un engagement réel des personnes qui occupent des postes clés pour changer les structures salariales et les modes de rémunérations.

## **II. Aperçu historique**

En 1789, les révolutionnaires refusaient aux femmes les droits qu'ils conféraient volontiers aux hommes. Ils affirmaient que les femmes n'étaient pas faites pour avoir des pensées élevées. Et c'est bien vrai dans le code Napoléon de 1806, qui consolidait nombre d'acquis révolutionnaires pour les hommes. Les femmes étaient frappées d'incapacité légale.

Jean-Jacques Rousseau, plus tard enfoncera le clou, « la dignité d'une femme est de rester inconnue. Au mieux son destin se borne au gouvernement domestique ». Il militait déjà pour un simulacre de démocratie où l'homme produit et décide quand la femme reproduit et acquiesce.

Depuis les temps reculés, les femmes sont familières de la situation d'absentéisme.

### **2.1 La période précoloniale**

Avant l'arrivée des explorateurs français au royaume d'Andziko ou Makoko qui s'était sur les deux rives du fleuve Congo jusqu'à l'actuel Gabon, les Batékés, sujet de ce royaume tenaient compte de la dimension genre.

Le royaume Makoko était une société matriarcale. La reine avait les attributions suivantes : conseillère spéciale du Roi, chargée d'élaborer les stratégies propices au maintien de bons rapports

politiques avec les voisins, à l'accroissement du prestige royal et au développement du sens de la justice chez le Roi.

Dixième dignitaire du royaume, elle officiait lors des cérémonies d'intronisation. Aussi disait-on qu'elle jouait « le rôle d'homme ». Le jour du sacre du Roi, une fois la Cérémonie terminée, c'est la reine Ngalifourou qui avait la charge de présenter au nouveau Roi tous les dignitaires présents, les chefs de terre et la foule des spectateurs.

## **2.2 La période coloniale**

Tous les gouverneurs généraux qui se sont succédés au Congo français de 1889 à 1956 étaient des hommes. Dans les textes juridiques qui régissaient la politique coloniale on ne relève aucun passage garantissant un minimum de participation féminine dans la gestion des affaires de la cité.

Les premiers élèves reçus dans les écoles coloniales étaient tous de sexe masculin, une fois le certificat d'études élémentaires obtenus, ils étaient versés dans l'administration comme infirmiers, enseignants et commis des PTT.

Le 26 Juin 1956, la loi cadre fixe les critères de l'autonomie du territoire du Moyen-Congo, le personnel politique congolais est exclusivement masculin.

Toutefois la Reine Ngalifourou, par son autorité et son influence avec l'aide de l'administration française a tiré son peuple de sa léthargie grâce à elle, les plateaux Batékés furent d'écoles et de dispensaires. La France reconnut ses mérites en faisant d'elle chevalier de la légion d'honneur, de l'étoile noire du Bénin.

## **III. Analyse des indicateurs objectivement vérifiables**

L'article 4 du code de la famille de la République du Congo stipule « Toute personne humaine est sacrée. Elle possède des droits et jouit des libertés garanties par la constitution. Ces droits et libertés trouvent leurs limitations dans le respect des droits d'autrui et de l'ordre public.

La loi à cet égard, ne prend en considération, ni la race, ni la religion, ni le sexe, ni les conceptions philosophiques des personnes ».

La percée féminine congolaise sur la scène politique date du 08 Décembre 1963 avec l'élection d'Aimée Gnali, première femme à l'Assemblée Nationale, trois ans après l'indépendance.

Le contexte qui permet cette élection est le soulèvement des populations de Brazzaville et des environs connu sous le nom de « révolution des 13, 14, 15 Août 1963.

De 1963 à 1968, les femmes vont lentement prendre une place au sein du Mouvement National de la Révolution (MNR), puis de 1969 au sein du parti unique (Parti Congolais du Travail) jusqu'à l'avènement du multipartisme en 1990.

Pendant 27 ans, l'instrument de promotion politique et social de la femme congolaise est l'union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). C'était le lieu de recrutement par excellence des femmes dans la vie publique. Au gouvernement, la première femme fait son entrée 15 ans après l'indépendance le 09 Janvier 1975, Madame Emilienne Manima est nommée ministre des affaires sociales.

En 2008, la population congolaise est estimée à 3.500.000, le nombre des femmes est estimé à 2.150.000 et celui des hommes à 1.350.000.

Le poids démographique des femmes ne parvient pas à se traduire électoralement par une délégation importante d'élues au Parlement : 12 femmes contre 125 hommes soit 9,6% ; au sénat 09 femmes contre 61 hommes soit 14,75 %.

Dans les conseils régionaux et municipaux, la présence des femmes est au dessous de la moyenne. Cela tient à la mobilisation en faveur des candidats de sexe masculin. Dans la ville de Brazzaville, il y a 10 conseillères municipales contre 109 conseillers municipaux soit 8,4 %, il y a deux conseillères départementales contre 108 conseillers départementaux soit 1,85 %.

Le gouvernement actuel compte 05 femmes contre 32 hommes soit 13,51%, toutes ces femmes sont en charge des ministères sociaux : ministère de la santé et des affaires sociales, ministère du commerce, ministère de l'enseignement et de l'éducation nationale, ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, ministère des petites et moyennes entreprises.

Le Congo dispose de 31 représentations diplomatiques à l'étranger, seules deux femmes sont chefs de mission diplomatique contre 29 hommes soit 6,45%.

En 1992, lors des élections présidentielles une femme s'était présentée au premier tour, elle n'avait recueilli que 0,12% des voix.

Aujourd'hui, il est vrai que la Congolaise selon ses talons et ses capacités techniques et intellectuelles exerce les mêmes emplois que le Congolais, à la même éducation, à la même formation idéologique, politique et technologique que l'homme, l'avenir de la fille comme celui du garçon est assuré et pensé mais la sous représentation féminine aux instances de prise de décision pèse encore de tout son poids.

L'amélioration du statut de la femme passe par la réduction des inégalités dans le domaine de l'éducation. 68% des femmes ne savent ni lire ni écrire ; 6% des filles admises à l'école primaire arrivent à l'université, dans la vie active, elles sont 70% à travailler sans diplôme, contre 40% des hommes.

L'intégration de la dimension genre se heurte au poids des traditions et à une certaine résistance masculine.

### **Le cas de Mossaka**

Mossaka est une située 415 km de Brazzaville, au bord du fleuve Congo, dans le département de la Cuvette. En 2003, cette localité avait été choisie pour l'extension du projet village de l'artisanat financé par l'UNESCO et exécuté par l'association Jeunesse Congolaise pour les Nations Unies (JCNU). La stratégie utilisée par la JCNU consistait à intégrer plus en avant la dimension genre. Durant l'exécution la JCNU a relevé les constats suivants :

- a- L'inégalité des sexes sur le plan de l'accès, du contrôle des ressources et de la prise de décisions ;
- b- La sous représentation des femmes dans le comité de gestion des activités artisanales ;
- c- Le manque de considération face aux préoccupations des femmes ;

- d- La compilation des activités productives, domestiques et l'éducation des enfants empêchent les femmes d'assister aux diverses réunions bien qu'elles aient le désir de le faire.
- e- L'établissement du planning de retrouvaille ne tient pas compte du calendrier du calendrier des activités des femmes ;
- f- La vie chère limite l'activité des transformatrices et des commerçantes : la hausse du prix des intrants, du matériel et du carburant représente un obstacle majeur ;
- g- Le fort taux d'analphabétisme rend impossible l'accès au micro crédit ;
- h- Le mauvais état de santé résultant des maternités précoces, nombreuses ou trop rapprochées, le paludisme, la trypanosomiase, le surmenage et la sous nutrition.
- i- Enfin, les femmes sont privées des bienfaits de la vie associative par l'esprit individualiste qui les anime.

#### **IV Une pédagogie pour les temps qui courent**

Quel est l'obstacle principal à l'intégration du genre ? Comment rehausser la présence féminine aux instances de prise de décisions ? Quelle politique faudrait-il mener pour changer les mentalités en matière de genre ? Autant de questions que se posent les éducateurs en genre soumis à une intense pratique avec des publics très divers. Il faut prendre le temps de creuser les inquiétudes et de réagir face aux transformations lentes des différents acteurs avec lesquels on travaille.

Un processus pédagogique est indispensable pour que l'acte d'apprentissage ait lieu, à cela doit s'ajouter des finalités et des objectifs clairement définis et enfin mettre en œuvre des moyens adéquats.

Le courant pédagogique inspire et permet d'affirmer la volonté de former les acteurs de changement social, portés par des principes de responsabilités collective face à l'exclusion, la discrimination et la sous représentation féminine aux instances de prise de décisions.

Devant ces obstacles, le courant pédagogique incite à une prise de conscience critique et contribue à la formation des sujets capables d'agir individuellement et collectivement.

Le choix de la méthode à utiliser doit être guider par le souci de produire chez les intervenants des apprentissages et des changements dans l'espace de la formation et dans la communauté.

Sachant que le chemin qui conduit à une intégration du genre est jonché d'obstacles, les éducateurs doivent agir pour arriver à construire un système social alternatif au modèle de la discrimination, de l'inégalité et de la sous-représentation féminine aux instances de prise de décision. Les contenus à transmettre doivent suivre la même direction.

Aujourd'hui on sait que la personne n'est pas maîtresse d'elle-même et que tout en étant traversé par le social, elle l'est également par ses désirs conscients, inconscients et contradictoires. Ceci est majeur pour faciliter le passage de la compréhension genre à l'engagement actif.

Ensuite il convient d'élucider les processus par lesquels les gens apprennent. En éducation au développement il existe un schéma pédagogique simple qui distingue quatre pôles d'intervention :

- 1- le moi, qui permet de découvrir à travers une analyse psychosociale qui suis-je, quels sont mes désirs, mes intentions, mes projets, mes représentations et de quelle manière ma propre situation sociale me façonne.

- 2- Le contexte qui permet de découvrir les mécanismes économiques, sociaux, politiques et culturels de la société, les acteurs concernés et comment ils sont reliés par des réseaux de pouvoir et d'intérêts.
- 3- L'action, sa viabilité et sa double acception de direction et de signification
- 4- Le partenariat : avec qui travailler et pourquoi, le type de liens ou de contrat existant, la vision du monde du partenaire et sa place à l'intérieur d'un jeu d'intérêt propre au contexte donné. Ces quatre pôles séparés arbitrairement s'intègrent constamment dans le travail de formation. Il s'agit de percevoir mieux qui je suis, quelle est ma place dans la société, comment celle-ci fonctionne, ce que je peux faire et avec qui.

Le genre étant un sujet inséparable de la réalité et en interaction constante avec le collectif, la pédagogie des conflits doit être incluse.

Le processus pédagogique permet de comprendre le modèle dans lequel les actions s'inscrivent et de découvrir quels sont les effets concrets qu'elles produisent, il permet de reconnaître et de revaloriser les besoins individuels et collectifs de chacun et de tous. Il permet de percevoir quel est le sens de l'action et à quelle nécessité elle répond.

L'interaction homme femme et comment approcher la différence ?

La représentation qu'une personne a d'une autre et de ses besoins est influencée par ses propres nécessités. La rencontre entre deux cultures différentes par le sexe se produit à l'intérieur d'un cadre qui préfixe les statuts, les positions de pouvoirs, les représentations et les valorisations inégales. Il faut prendre en compte les dimensions psychologique, historique, sociopolitique et économique qui influencent la rencontre.

## **V. Vers la construction des mouvements sociaux**

Le plaidoyer en faveur des mouvements sociaux doit se faire auprès des leaders d'opinion qui sont les personnes les plus influentes de la communauté. Parmi elles figurent les chefs de quartier, les chefs de village, les autorités religieuses et les chefs de terre. Ces personnes jouent un rôle dans le règlement des conflits et dans l'orientation à donner aux politiques et processus au niveau communautaire.

Les organisations masculines sont sceptiques sur la nécessité de l'intégration du genre, elles se sentent menacées par elle et subordonnent leur collaboration au versement d'une contribution financière en faveur de leurs groupements. Pour pallier à ces préjugés il est nécessaire de faire preuve de franchise, de détermination et d'ouverture.

Cette façon de procéder permet d'ouvrir le débat et de discuter de façon exhaustive de l'importance et de la pertinence des mouvements sociaux. Il faut reconnaître que l'appropriation d'une activité sur le terrain dépend largement du degré de participation de la communauté dans la définition et le choix des actions.

Les mouvements sociaux ont la capacité de promouvoir une meilleure compréhension des questions d'inégalité entre femmes et hommes. Ils ont la responsabilité de rechercher et de fournir des informations fiables pour obtenir la coopération de la communauté. Il est impératif que la communauté participe à l'élaboration du plan du travail, de façon à mieux s'identifier dans le

processus. Il appartient aux mouvements sociaux de faire prévaloir le rôle essentiel et les efforts que les femmes déploient dans la réduction de la pauvreté.

Il apparaît urgent de redynamiser les associations féminines. Ce qui signifie avant tout de combattre l'esprit individualiste en vogue chez les femmes, de mettre en avant les bienfaits d'une vie associative et la nécessité de participer plus activement dans la vie communautaire.

Il est aussi évident que les leaders d'opinion doivent être sensibilisés sur la dimension genre et pleinement impliqués dans sa meilleure intégration au sein de la communauté.

### **Conclusion**

Les méthodes et les pratiques pour l'action participative s'inscrivent dans le cadre de la prise en compte du genre. Cette dernière est une action sociale et politique qui essaie d'apporter une réponse aux quatre besoins universels. En effet, la femme comme tout être humain a besoin :

- de savoir qui elle est individuellement et quel est son groupe d'appartenance. Ce sont ses besoins d'identité
- d'améliorer son fonctionnement en groupe ou son fonctionnement comme groupe en tant que collectivité, cela représente ses besoins de participation
- de progresser, d'augmenter ses conditions matérielles de vie, d'avoir une mobilité sociale ascendante sur le plan individuel et collectif, c'est le besoin d'ascension sociale
- d'exercer un pouvoir dans la société, d'être prise en compte, d'avoir un pouvoir décisionnel dans la société. Cela implique un changement de position de la femme par rapport à l'homme, son évolution, c'est le besoin de changement social.

### **Bibliographie**

Manuel sur la planification participative de projet (1<sup>re</sup> partie)  
Antipotes compilation éducation de développement – Janvier 1999  
Brazzaville 1880 -1980  
Magazine de la femme Amina Numéro 357, Janvier 2000  
Histoire et Géographie de l'AEF (Afrique Equatoriale Française)  
Univers de la femme, Edition 100.000 e exemplaire ; Louis Aragon  
Magazine Demain le Congo Numéro 1 du 15 au 30 Octobre 1996  
Code de la famille, République du Congo